

## La question assurantielle au cœur de la session

Frédéric Descrozaille, député du Val-de-Marne, a exposé son « rapport sur la gestion des risques en agriculture ». S'en est suivi un débat sur un sujet essentiel pour l'avenir de l'agriculture

« La redondance des aléas climatiques est un vrai problème dont les conséquences sont trop souvent l'arrêt de certaines exploitations agricoles. » C'est par ces mots que Bernard Malabirade a contextualisé le thème retenu vendredi 11 juin lors de la session de la Chambre d'agriculture au château de Mons. Et le président de saluer la présence de nombreux acteurs de l'économie, de représentants du monde des assurances et de Franck Montaugé, sénateur gersois très impliqué sur les questions agricoles.

A la tribune, Frédéric Descrozaille, qui vient de remettre (le 22 avril dernier) un rapport au ministre de l'agriculture Julien Denormandie, sur le thème de la gestion des risques en agriculture. « Sur ce dossier, le statu quo n'est pas possible. Le régime de calamité n'est pas satisfaisant. Et la martingale difficile à trouver. Car il s'agit de mieux indemniser les agriculteurs sans coûts prohibitifs, ni pour eux ni pour l'État. Comment ? Avec des produits d'assurance équilibrés pour les assureurs dans un contexte, malheureusement, d'aggravation de la fréquence et de l'ampleur des risques ».

Pour y parvenir, le député Descrozaille a posé deux principes. D'un côté celui de la légitimité de l'intervention de l'État « qui viendrait sur ce qui n'est pas assurable ». De l'autre un principe de solidarité nationale. « Parce que, selon le rapporteur, la Nation n'a pas conscience que tout le monde profite, depuis des années, du développement de l'agriculture, sauf les

agriculteurs. » Une solidarité face à un modèle économique « frappé de plein fouet par de nouvelles exigences » mais aussi par l'aggravation des risques liés au changement climatique. »

### « L'obligation d'assurance, un tabou qui doit être abordé »

Aux deux principes, le député décline « trois piliers ». Le premier est celui de la prévention et essentiellement le dossier de l'eau. « Sachez qu'en France l'irrigation ne compte que pour 1,7 % de nos disponibilités en eau. Nous avons de l'eau. La question est le captage et la gestion. » Evoquant « le Varrenne agricole de l'eau et du changement climatique » pour lequel il se félicite « d'une démarche interministérielle (agriculture et transition écologique) », il pointe une démarche « d'apaisement par la concertation » mais aussi compte « sur la place de la connaissance scientifique et les études prospectives » pour faire avancer un dossier qui divise la France depuis plusieurs décennies.

Puis le député définit des piliers de risque moyens, de plus en plus fréquents, et des risques forts ou exceptionnels, que l'État doit couvrir ».

Sur la question de la gouvernance, le député se réfère au modèle espagnol d'Agrosegura avec les scénarios de pool d'assurance ou de coassurance. Un exposé particulièrement riche qui a servi d'introduc-



tion à une série d'interventions.

C'est Henri-Bernard Cartier, ancien président et nommé le matin même de la session « président d'honneur » de la Chambre qui a lancé la discussion, pointant « l'obligation d'assurance, un tabou qui doit être abordé » mais aussi « la possibilité d'utiliser les fonds de la PAC ».

Pour Christian Cardona, président de la FDSEA, « le côté accessibilité de l'eau est un élément majeur » de la survie des agriculteurs. « Il est urgent de réaliser des retenues d'eau pour affronter les changements climatiques. »

Le président de Vivadour, Jean-Marc Gatiou-Vitalis, a fait part des « cinq ans d'expérience » de sa structure sur ce sujet. « Nous n'avions que 15 % des agriculteurs assurés. Après un travail avec les assureurs et une proposition d'assurance attractive, nous sommes passés à 80 %. Nous devons réussir ce challenge car les aléas sont toujours plus nombreux et les entreprises agricoles plus fragiles. De l'eau, il y en a, a-t-il insisté. Il faut

la stocker et bien l'utiliser. Car avec de l'eau nous aurons besoin de moins d'assurance. »

Sylvie Collas, pour la confédération paysanne, a insisté sur « la notion de solidarité nationale » mais aussi sur « le manque de moyens financiers des agriculteurs qui ne peuvent s'assurer. Pourquoi ne pouvons-nous pas obtenir des prix d'assurance acceptables ? »

### Les épizooties, les périodes de gel ou de sécheresse des derniers mois témoignent de l'augmentation et de la récurrence des aléas.

Frédéric Descrozaille est revenu sur certaines de ces questions et notamment sur l'obligation d'assurance « à la condition qu'elle soit incitative », avec des avantages fiscaux par exemple. Avant de rappeler que « le rôle de l'assurance est de surmonter une catastrophe qui pourrait être fatale » aux exploitations. Pour lui, « une partie du budget de l'État doit être consacrée

aux sinistres agricoles. La solidarité nationale passe par des budgets nationaux plus qu'europeens. »

Alain de Scorraillé, en charge des questions de l'eau à la Chambre d'agriculture, a relevé que « le Sud-Ouest est le plus victime des changements climatiques et donc de risques sanitaires qui en découlent automatiquement. »

Le sénateur Franck Montaugé est persuadé pour sa part « que la solidarité nationale est le point fondateur de la démarche. » Mais pose immédiatement la question de « l'acceptabilité sociale ». « Il faut arriver à ce que la société rémunère les agriculteurs au-delà de l'acte de production alimentaire », estime l'élu gersois. Et sur la question des revenus il demande « pourquoi pas un SMIC agricole pour des revenus à peu près décents ? »

Marianne Dutoit est elle aussi revenue sur la nécessité « d'une incitation forte » pour que les agriculteurs s'assurent. « Quand Michel Baylac estime qu'on est au bout d'un système avec trop d'aléas. » Et l'exploitant de Roquelaure de préconiser, lui aussi, « une part des coûts ponctionnés sur les aides européennes ». « En 2030 peut-être mais pour l'heure cela ne me paraît pas la bonne option », lui a répondu l'auteur du rapport au ministre de l'agriculture.

Une belle séance d'échanges sur une question particulièrement importante et rendue essentielle avec la multiplication des risques. Les épizooties, les périodes de gel ou de sécheresse connus ces derniers mois et années, en sont le témoignage.